

Financement Ville de Paris

Co-financement : Communes, SEDIF

Maître d’ouvrage : Gret

Consultation

Evaluation finale

Programme Aicha – Appui aux initiatives des communes en hydraulique et assainissement en Mauritanie – Phase 4

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# Contexte

## Historique du programme Aicha

Le programme d’appui aux initiatives des communes en hydraulique et assainissement (Aicha) est né en 2009 dans le cadre d’un partenariat entre la commune de Rosso, le Sedif et le Gret. La première phase (2009-2012) a permis de définir la méthodologie et outils du projet et de réaliser les premières actions (notamment la station de potabilisation de Breun). Le financement par l’Union Européenne à travers la Facilité Eau a permis de réaliser une deuxième phase avec un fort développement des activités et l’extension à 5 communes (2012-2015). La troisième phase s’est déroulée entre 2016 et 2019 sur financement de la ville de Paris (Tiguent) et du Sedif. La quatrième phase, objet de cette évaluation, s’est déroulé de de janvier 2020 à Mai 2023.

Le programme dans son ensemble a permis d’apporter un service d’eau potable amélioré à plus de **70 000 personne**s au sein de **60 localités**. Plus de **3000 branchements particuliers** ont été réalisés. Ces infrastructures ont eu un coût de **2 517 000€ et** ont été financés notamment par l’aide internationale mais avec une mobilisation d’une part importante des financement locaux : **1 015 800€** ont été apportés (+**42%) par les acteurs mauritaniens** (Etat à travers l’APAUS, communes et entreprises). **La part communale s’élève à 82 000€.**  D’un point de vue assainissement, des blocs sanitaires ont été construits dans **35 écoles**, permettant à près de **5400 élèves** d’avoir accès à un assainissement sur leur lieu scolaire.

Après plus de douze années de mise en œuvre de ce programme axé sur l’accompagnement à la maitrise d’ouvrage communale, il semble important de prospecter vers de nouveaux horizons.

## Approche de la quatrième phase du projet Aicha

Les premières phases du programme Aicha ont permis de développer des approches en matière de planification communale, de gestion déléguée, et de suivi des services de l’eau et de l’assainissement. Les avancées obtenues, en particulier en matière de suivi de la gestion, ont amené au constat de la nécessité de créer un environnement poussant à la performance des opérateurs. L’approche retenue pour cette troisième phase s’articule autour de deux grands axes stratégiques qui seront développés en parallèle :

1. Promotion de la maîtrise d’ouvrage communale

Elle consiste à poursuivre la politique de reconnaissance et de renforcement de la maitrise d’ouvrage communale dans les domaines de l’eau potable et de l’assainissement : planification à travers la réalisation de Plans Communaux en Hydraulique et Assainissement (PCHA) , conduite des processus d’études et travaux, de mise en gestion et suivi des services.

1. Des gestionnaires de services professionnels

Il s’agit de consolider à la fois la gestion déléguée à des opérateurs privés (le modèle de la DSP/ affermage avec ilot concessif) et la gestion publique (modèle Onser) pour l’ensemble des AEP ayant bénéficié à ce jour d’une intervention Aicha à travers un appui-conseil et des formations spécifiques et échanges d’expériences. Cette composante comprend aussi des investissements pour améliorer l’efficacité des AEP : énergétique, augmentation des consommations, réductions des pertes. Enfin, il s’agit en parallèle à renforcer le suivi et la régulation des services aux différentes échelles : local avec les AUE, la commune et les DRHA, national avec l’autorité de régulation et DH.

## Présentation du projet Aicha

Le projet Aicha 4 intervient dans 2 régions (Trarza et Brakna) et sur quatre communes historiques du programme : Tiguent, Rosso, Ndiago, Dar el barka et Jidre el mohguen.

**Fiche résumé**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de l’action** | Programme AICHA Mauritanie. Programme d’Appui aux Initiatives des Collectivités locales en matière d’Hydraulique et d’Assainissement |
| **Zone d’intervention** | 5 communes : Tiguent - Rosso –N’Diago - Dar El Barka et Jidre el mohguen |
| **Durée**  | Janvier 2021 – Mai 2023 |
| **Mise en œuvre** | GRET |
| **Parties prenantes du programme** | Les 3 communes de Rosso, Tiguent, Dar El Barka, Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement, Autorité de Régulation, gestionnaires de service d’eau potable et d’assainissement, Office national des services d’eau en milieu rural (ONSER), bureaux d’études, entreprises de travaux. |
| **Partenaires techniques et financiers** | Syndicat des Eaux d’Ile de France, Ville de Paris, communes de Rosso, Dar El Barka, Office national des services d’eau en milieu rural (ONSER),  |
| **Objectif spécifique** | Améliorer durablement l’accès à l'eau potable et à l’assainissement dans plusieurs communes du Sud de la Mauritanie au travers des démarches de professionnalisation de la gestion des services et de responsabilisation des acteurs communaux |
| **Objectifs globaux** | 1. Améliorer le bien-être et la santé des populations des zones semi-rurales, y compris les couches les plus défavorisées ;
2. Promouvoir les principes de bonne gouvernance des services d’eau potable et d’assainissement ;
 |
| **Bénéficiaires finaux**  | * 10 570 habitants ont accès à un meilleur service en eau potable et en assainissement
* 1 200 habitants disposent d’un branchement d’eau à domicile
* Les élèves de deux écoles sont sensibilisés et disposent d'un accès à des latrines scolaires
 |
| **Groupes cibles** | * Les responsables communaux des communes ciblées ;
* Les acteurs nationaux : Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement (MHA), Autorité de Régulation (AR)
* Les Directions Régionales de l’Hydraulique et de l’Assainissement du Brakna et du Trarza ;
* Les opérateurs publics (Onser) et privés (délégataires) des services d’eau potable et d’assainissement ;
* Les associations des usagers des localités ciblées ;
* Le personnel éducatif et les associations des parents d’élèves des écoles ciblées
 |

***L’évaluation finale concernée par cette prestation concerne le volet Aicha , hors commune de Jidre el mohguen uniquement financé par le Sedif.***

# DESCRIPTIONS Description de la mission

## Objectifs de la mission

La présente évaluation est une évaluation finale du projet Aicha Mauritanie dans sa phase 4 financé par la Ville de Paris et co-financé par le SEDIF et les communes d’interventions.

L’évaluation analysera les objectifs, les activités mises en œuvre, les résultats, les acquis, les difficultés rencontrées, les blocages et opportunités et les perspectives issues du projet. Elle fournira des orientations et recommandations pour permettre aux principaux acteurs du projet d’optimiser leurs méthodes d’intervention. Elle permettra également aux partenaires techniques et financiers du projet de mesurer l’atteinte des objectifs.

## Portée générale de l’évaluation

Au-delà des objectifs classiques de l’évaluation (la pertinence, l’efficacité et l’efficience des actions conduites ainsi que leur impact, leur viabilité et leur durabilité) il s’agira de permettre au Gret de tirer des leçons de l’expérience en cours et de faire évoluer son approche. La revue des résultats devra autant prendre en compte les processus et dynamiques en cours, que les résultats concrets actuellement mesurables.

D’autre part, après une dizaine d’année d’intervention, dans une logique prospective, une attention particulière devra être accordée i) aux besoins de ces communes en matière d’eau et d’assainissement, ii) aux modalités d’interventions souhaitées, le cas échéants, (iii) relever les contraintes et leviers possibles pour améliorer l’environnement de la gestion des services d’eau et d’assainissement.

## Objectifs spécifiques de l’évaluation

L’évaluation finale doit permettre de répondre aux objectifs principaux suivants :

#### Objectif 1 : apprécier la qualité du travail réalisé à partir des cinq critères de l’évaluation et du contexte de l’action

L’évaluation devra en particulier permettre de dire si :

* les objectifs du projet ont été pertinents par rapport aux besoins du secteur de l’eau et de l’assainissement en Mauritanie ;
* les activités choisies par le projet sont pertinentes pour l’atteinte des résultats ;
* leur mise en œuvre est efficace ;
* la qualité technique des réalisations correspond aux normes en vigueur et aux attentes des bénéficiaires et permet leur viabilité ;
* les capacités institutionnelles des communes et des institutions et acteurs impliqués dans le cadre du projet ont été durablement renforcés.

Cet exercice se doit d’être concis. Il n’est pas attendu de jugement absolu sur ces points mais bien d’une appréciation synthétique avec des indicateurs de performance tels que recommandés par l’unité d’évaluation d’Europe Aid :

1. Très satisfaisant (les objectifs et critères fixés par le projet ont été atteint comme ou mieux que prévu) ;
2. Satisfaisant (les aspects positifs sont plus important que les aspects négatifs) ;
3. Insatisfaisant (par rapport au projet initial, mais en tenant compte des changements éventuel de contexte, les aspects positifs sont faibles par rapport aux aspects négatifs) ;
4. Très insatisfaisant (déficience sérieuses, très peu d’aspects positifs).

#### Objectif 2 : évaluer les évolutions en termes de positionnements, compétences et pratiques des acteurs de l’eau et l’assainissement

La mission devra évaluer de manière détaillée en quoi le programme a permis (i) de faire évoluer les positionnements des « décideurs » quant aux services de l’eau et l’assainissement (ii) d’améliorer les connaissances et pratiques et (iii) de renforcer la mobilisation des acteurs au niveau national, régional et communal.

Plus précisément, l’accompagnement mis en place par le programme a-t-il permis de renforcer durablement les acteurs de l’eau et l’assainissement ciblés par le programme : communes, gestionnaires, représentants des usagers, Onser et délégataire.

Ci-dessous est listé des points spécifiques qui devront être abordés en fonction des acteurs :

**Direction de l’hydraulique :** Intérêt/appropriation de démarche/innovations mises en œuvre par le programme (activités développées, pilotage du programme, résultats) ? D’après les directions, quelles méthodes, quels outils, ou quels dispositifs présentent un potentiel de réplication intéressant pour la Mauritanie ? Pourquoi ? Quel impact le projet a-t-il eu sur l’évolution des stratégies nationales ? Comment le projet aurait-il pu mieux ou plus servir la réflexion du Ministère ? Evolution de positionnements sur la gestion des services d’eau. Quels ont été les difficultés et/ou blocages dans le pilotage du programme, notamment en lien avec le Ministère (CNOS) ?

**Direction régionale de l’hydraulique et l’assainissement** (DRHA) : Comment perçoivent-ils ce programme (intérêt, résultats, méthode) ? Quel a été leur degré d’implication dans le programme ? Pourquoi ?

**Office national des services d’eau en milieu rural (Onser) :** Comment perçoivent-ils ce programme (intérêt, résultats, méthode) ? Quel a été leur degré d’implication dans le programme ? Pourquoi ?

**Communes :** Quelle est la pertinence des outils de planification développés par le programme ? Comment les élus et services technique communaux comptent utiliser ces outils et les faire vivre ? Quelle est leur articulation/cohérence avec les outils de programmation nationaux ?

Quel est leur degré de compréhension et d’implication dans les services de l’eau et l’assainissement ? Quels liens la commune tient avec l’Onser, avec les AUE, avec les autres acteurs sectoriels ? Quels éléments ont apportés le programme ? Quels éléments auraient nécessités d’être plus approfondis ? Quel a été l’impact du programme ?

Quels sont les freins de la commune pour développer une stratégie municipale en eau et assainissement ? pour assurer un rôle dans les services de l’eau et l’assainissement ?

**Associations d’usagers de l’eau :** Connaissent-ils leurs rôles ? le remplissent-ils ? Pourquoi ? Quels leviers permettraient une meilleure implication des usagers dans le service de l’eau ?

**Associations de parents d’élèves et professeurs**: Le programme a-t-il permis leur renforcement de capacités ? Quel degré d’amélioration des pratiques des élèves en matière d’hygiène ? Pourquoi ?

*Enseignements et recommandations*

L’évaluateur devra produire un ensemble de leçons apprises et des recommandations qui pourront servir de base pour la mise en œuvre d’un nouveau programme.

Il présentera les résultats de cette évaluation au GRET et à ses partenaires à la fin de la mission.

Il synthétisera l’ensemble des éléments recueillis lors de la mission dans un rapport d’évaluation qui sera remis au Gret.

## Méthodologie indicative

### Les informations disponibles à valoriser

Le projet dispose d’un certain nombre de documents permettant d’alimenter la réflexion de l’évaluateur :

* le cadre légal sectoriel ;
* PCHA des communes d’intervention ;
* Etudes techniques, socio-économiques ;
* Rapports d’activités à destination des bailleurs ;
* Lettres semestrielles d’information ;

D’autres documents à consulter sont éventuellement disponibles ailleurs (bonnes pratiques du secteur, capitalisation d’autres programmes).

### Les différentes phases nécessaires à l’évaluation

#### Cadrage de l’évaluation

Une réunion de cadrage devra avoir lieu avec le Gret afin de préciser la démarche de l’évaluation, les enjeux et objectifs et valider le planning. Lors de cette réunion, le consultant fera part de ses premières constatations résultant de l'analyse documentaire, décrira les difficultés qu'il prévoit au niveau de la collecte de données, de même que les autres difficultés rencontrées ou prévues et présentera son programme de travail

#### Identifier les résultats du projet, les limites et les solutions trouvées

Revue de la littérature du projet, entretien avec le responsable de programme en charge du projet au siège du Gret à Nogent sur Marne (par téléphone et éventuellement sur le terrain durant un de ses déplacements en Mauritanie), avec le représentant du Gret en Mauritanie, avec le chef de projet et les acteurs du secteur.

#### Comprendre le contexte de l’intervention

Il s’agira de comprendre le contexte du point de vue : de la politique sectorielle mauritanienne, des choix de développement local des communes d’intervention, des logiques d’interventions de développement dans la zone

Il conviendra de rencontrer, dans la mesure du possible :

* les partenaires institutionnels et en particulier ceux du ministère de l’Hydraulique et l’Assainissement (direction générale, directions régionales), ceux des communes d’intervention pour évaluer leur degré d’implication dans la mise en œuvre du projet et leur projection sur la suite à y donner ;
* l’équipe Aicha pour identifier leur niveau d’implication dans le programme, leur progression pendant sa durée, la perception de leur rôle aujourd’hui et après, leurs perspectives ;
* les gestionnaires des services mis en place, leurs représentants sur site pour apprécier leur perception des appuis fournis par le programme et leurs perspectives ;
* les usagers des services mis en place par le programme partenaires du projet apprécier leur perception des services fournis et leur vision pour le futur.

#### Comprendre les limites à l’action

Lecture des rapports techniques, entretiens avec les usagers, rencontre avec les gestionnaires de service et les maîtres d’ouvrage.

## Livrables

**1. Une restitution orale, accompagnée d’un aide-mémoire,** en fin de mission auprès des équipes d’Aicha et du Gret en Mauritanie.

**2. Un rapport provisoire de l’évaluation** et une note synoptique résumé de 4 pages de l’évaluation à remettre au Gret dans un délai de 2 semaines à compter de la fin de la mission de terrain.

**3. Un rapport final** intégrant les éventuelles observations reçues des parties concernées sur le projet de rapport, à présenter dans les *7* jours suivant la réception de ces observations.

# Soumission à la consultation

## Qualification du consultant

Conformément aux bonnes pratiques en matière d’évaluation, l’évaluateur justifiera des qualifications et compétences suivantes :

* un diplôme universitaire dans une discipline pertinente ;
* au moins 8 années d'expérience professionnelle pertinente ;
* au moins 3 missions d’évaluations de projet réalisées dans le domaine de l’eau en Mauritanie;
* expertise en matière d’appui institutionnel, décentralisation et gouvernance locale ;
* une connaissance du contexte institutionnel mauritanien est indispensable ;
* une excellente maitrise de la langue française et de bonnes compétences de communication ;
* une maîtrise des langues locales : Wolof, Pular, Hassanya sera fortement appréciée.

## Programme

Il est envisagé que cette mission d’évaluation se déroule durant le mois du 15 Août 2023.

A partir de ces impératifs, l’évaluateur doit proposer un programme détaillé pour la conduite de l’évaluation.

La remise du rapport provisoire au Gret en version électronique compatible Word est demandée pour le 05 Septembre 2023, 16h heure locale, au plus tard.

Le Gret remettra à l’évaluateur ses commentaires sur le rapport provisoire au plus tard le 10 septembre 2023.

L’évaluateur devra remettre la version définitive de l’évaluation en versions PDF, compatible Word et papier au plus tard le 15 Septembre 2023.

## Offre financière

Le consultant prendra à sa charge tous les coûts liés aux honoraires, aux per diem (restauration et hébergement), à la bureautique, à la reprographie et aux transports.

## Appui du projet

Le Gret sera responsable de coordonner cette évaluation. Il apportera un appui au consultant par :

* La fourniture des rapports, documentations et contacts à sa disposition
* Facilitera l’organisation des réunions et visites de terrain par la prise de rendez-vous ou la mise en contact
* Un bureau avec connexion internet

## Offre technique et financière

Pour l’offre technique et financière, l’évaluateur devra fournir, en un seul document :

* une note de compréhension des termes de référence (maximum 2 pages) ;
* une note méthodologique détaillée d’intervention (maximum 5 pages) ;
* un planning détaillé de la mission d’évaluation ;
* un tableau détaillé des coûts liés à l’évaluation qui doit être exprimé en MRU en TTC.

*Date limite de soumission : 10 Août 2023 à 12h00 heures GMT, par voie électronique.*

Contacts : Mamadou Isma Kane : gretrimrecrutement@gmail.com

# Budget maximal

Le budget maximal disponible pour cette prestation est de 5 000 euros TTC.

# Annexes

## Liste des documents qui seront fournis au consultant

Document projet

Rapport d’activités et financiers du projet

Protocoles d’accords entre le Gret et la commune de Rosso, Dar el barka, l’Onser et la Direction de l’hydraulique

Tous documents opérationnels utiles